

pement, du transport, etc, entre les mains des autorités britanniques, quand nous avions à en payer les frais.

Est-ce encore ce qui a lieu aujourd'hui en Angleterre? Pas plus tard qu'hier, la "Gazette" de Montréal, journal sympathique à l'honorable premier ministre, reproduisait du "Times" de Londres la lettre suivante:

Londres, 20 janvier.—La lettre suivante, signée "Civilian", est publiée dans le "Times":

La première division canadienne est partie pour la France au mois de février 1915 et, par conséquent, elle est sur la ligne de feu depuis deux ans. Elle renferme des officiers de la milice canadienne qui ont servi avec le grade de brigadier général et qui ont fait preuve de courage, d'habileté et de jugement à un haut degré; ils ont surtout démontré qu'ils possédaient l'intuition, cette faculté par excellence du vrai soldat. Cependant, malgré la rapidité avec laquelle l'échelle des promotions a été escaladée dans l'armée impériale, pas un seul de ces brigadiers généraux n'a avancé de plus d'un grade, en récompense de deux ans de rudes et précieux services.

Voyons maintenant l'autre côté du tableau. Depuis le commencement de la guerre des officiers du service impérial ont été installés un peu partout dans le corps expéditionnaire canadien; leurs services ont été des plus précieux, mais dès qu'une vacance s'est produite dans les grades élevés qu'ils occupaient elle a été comblée immédiatement par un autre officier du service régulier.

L'officier de milice canadien trouve que cet état de choses entrave sa carrière et fait douter de ses capacités. Après deux années de guerre, à la suite de son service dans la milice, il doit être en état d'occuper ces grades, sinon il faut que la nature l'ait bien mal doué. Il lui vient en même temps l'impression que le fait d'appartenir à un corps canadien lui ferme définitivement l'arrivée à ces promotions rapides qui sont le partage de ses confrères de l'armée impériale. "Halte ici!" croit-il lire au-dessus du portique du temple de la guerre, "vous tous ceux qui ne possédez pas le cachet du collègue de l'état-major". N'y a-t-il pas beaucoup de vérité dans cette protestation?

Mon très honorable ami ne peut fermer les yeux sur une pareille déclaration, qui corrobore l'accusation portée par le général sir Sam Hughes.

Cette révélation venant du "Times" de Londres, et reproduite par la "Gazette" de Montréal à cause de son importance, dévoile un grave état de choses. Le ministre de la Milice ajoute:

J'ignore si le haut commissaire canadien était ou n'était pas autorisé par le Gouvernement canadien; mais un jour ou deux plus tard, ce personnage, de sa propre initiative, d'une voix rude et brève, m'intimait: "Sûrement, vous n'avez pas la prétention d'intervenir en ce qui concerne les soldats canadiens en Angleterre". Je lui suggérai qu'il ferait bien d'étudier non seulement la loi de la milice canadienne, mais aussi la loi de l'armée britannique; ainsi que d'essayer de saisir l'esprit de la Constitution. J'avais la conviction —je l'ai encore et je constate avec plaisir que le, gouvernement anglais et les fonctionnaires du War-office sont aujourd'hui de mon avis—que le

[M. Macdonald.]

Canada doit avoir la direction absolue de tous les officiers et soldats dont il paie la solde, qu'ils soient au Canada ou en Angleterre, sauf le choix des lieux de campement; de même qu'au front, sauf le commandement et l'administration générale relevant du commandement.

L'accusation que comporte la lettre de "Civilian" au "Times" laisse entendre qu'on est revenu aux abus que sir Sam Hughes dit avoir réprimés. L'ex-ministre continue:

Dix mois se passèrent et on fit pour ainsi dire la sourde oreille à nos avis; on mit de côté notre équipement, notre matériel, nos fournitures, notre armement, tout ce que nous avions fourni. On constata qu'un chaos absolu régnait dans le service de la solde; que le service médical, modélé sur le service anglais, manquait de système, d'efficacité et de portée.

Puis, il déclare au premier ministre qu'il a dans sa note "démontré l'absolue fausseté de leurs prétextes creux pour refuser nos voitures".

Mon très honorable ami a traité ce sujet quelque peu hier soir; c'est le seul qu'il ait abordé. Il a dit qu'on avait fait une revue des troupes et qu'on s'était livré à une espèce d'enquête sur cette question en particulier, et c'est tout. Le ministre de la Milice déclare qu'il accepta pour la première année, tout en protestant, ce mode d'administration pour les troupes en Angleterre. Puis, s'attaquant au système même que mon très honorable ami (sir Robert Borden) a inauguré et qui est maintenant en vigueur en Angleterre, l'ex-ministre affirme que l'adoption de l'idée du premier ministre de nommer un membre du Gouvernement spécialement chargé des affaires en Angleterre "nous ramènerait aux irrégularités de direction, de préparation des troupes, et des promotions", qu'il s'était efforcé de faire disparaître et, "comme sous l'empire du décret du conseil maintenant annulé, jetterait le désarroi dans l'administration et détruirait les relations amicales qui existent aujourd'hui entre les forces canadiennes au front et en Angleterre d'une part et l'administration anglaise de l'autre". Que mon très honorable ami déclare à la Chambre et au pays si nos forces en Angleterre sont tombées dans l'état chaotique prédit par l'ex-ministre de la Milice.

Le ministre fait observer qu'en raison de certains changements qu'il a opérés, le Canada a économisé plus de six millions de dollars. Mon honorable ami le ministre des Finances a-t-il eu connaissance de cette économie? Combien plus s'est-il perdu? Si sir Sam Hughes n'a pu effectuer qu'une économie de six millions, combien s'est gaspillé durant les dix mois où régnait la désorganisation, quand le matériel était jeté